

ADEQUAT 195 SAS au capital de 100 000,00 €
 5097, avenue de la libération
 46130 BRETENOUX
 N° TVA CEE FR38821560844
 ADEQUAT BRETENOUX
 Siret : A2156084400010 APE : 7820Z
 R.C.S. A21560844 BRETENOUX
 AG2R RETRAITE 92599 LEVALLOIS CEDEX

Règlement à adresser à :
 ADEQUAT CS 43 315 69427 LYON CEDEX 03

EMILE TOCABEN
 ZONE ARTISANALE LES VIEILLES VIGNES
 LE CAUSSE
 46500 RIGNAC
 France

EMILE TOCABEN
 ZONE ARTISANALE LES VIEILLES VIGNES
 LE CAUSSE
 46500 RIGNAC
 France

TVA CEE : FR74429151624
 Client : 226509

FACTURE-Duplicata N°195/0ES/7107500

Date : 28/02/2025

AGE - 0ES

Détail des prestations (les minutes sont exprimées en centièmes d'heures)		Quantité	Taux	Montant		
Département client : Non renseigné						
Intérimaire : FAU Kévin						
Semaine S08-2025 du 19/02/2025 au 23/02/2025						
FAU Kévin	Période du 19/02/2025 au 28/02/2025					
COUVREUR	Contrat 0ES-633416					
	001 HEURES NORMALES	20,50	24,40	500,20		
	670 MUTUELLE INTERIMAIRE	20,50	0,08	1,64		
S/Total	Contrat : 0ES-633416	20,50		501,84		
Semaine S09-2025 du 24/02/2025 au 28/02/2025						
FAU Kévin	Période du 19/02/2025 au 28/02/2025					
COUVREUR	Contrat 0ES-633416					
	001 HEURES NORMALES	35,00	24,40	854,00		
	002 HEURES SUPPLEMENTAIRES T1	5,75	30,50	175,38		
	670 MUTUELLE INTERIMAIRE	35,00	0,08	2,80		
Total	Contrat : 0ES-633416	40,75		1032,18		
Total	Intérimaire : FAU Kévin	61,25		1534,02		
payer le 17/03/2025 par chèque CA n° 8763665						
r en votre aimable règlement par		HEURES	TOTAL HT	TAUX TVA	TVA	TOTAL TTC
ent au 31/03/2025		61,25	1534,02	20,00	306,80	1840,82
TOTAL TTC GLOBAL						1840,82

*payer le 17/03/2025
 par chèque CA n°8763665*

L'indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement est fixée à 40€ HT (Décret N°2012-1115 du 02/10/2012).
 Une pénalité pour retard de paiement sera calculée sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal (Article 123 de la loi Hamon n°2014-344 du 17 mars 2014). Aucun escompte ne sera accordé. CGI Art. 259-I / Art 283-I al. I
 De convention expresse, en cas de litige, les tribunaux du lieu du siège social de l'ETT sont seuls compétents.
 TVA sur encaissement.
 Merci de bien vouloir nous régler par virement sur les coordonnées bancaires suivantes :
 IBAN : FR7610096181000007692070191 ; BIC : CMCIFRPP

Talon à joindre à votre règlement:

Compte : 195/0ES/226509
 Pièce : FAC 195/0ES/7107500
 Date pièce : 28/02/2025
 Montant : 1840,82EUR